



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

ENA

Question écrite n° 50462

### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative, comment, après la présentation du projet d'installation de l'ENA à Strasbourg, il entend faire face aux frais de déplacement, non seulement des enseignants, mais aussi des élèves qui ont besoin, dans leur cycle d'études, de nouer des contacts avec les administrations centrales, avec les ambassades étrangères, en vue de leur stage, opérations plus difficiles à réaliser à Strasbourg qu'à Paris.

### Texte de la réponse

Reponse. - La question, soulevée par l'honorable parlementaire, des frais de déplacement qui devront être engagés par les enseignants et les élèves de l'ENA, après son installation à Strasbourg, sera résolue en gestion. Ce chapitre de dépense devrait connaître une légère augmentation, gagée par les économies qui seront, une fois le transfert réalisé, apparues sur d'autres chapitres de dépenses.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50462

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** fonction publique et modernisation administrative

**Ministère attributaire :** fonction publique et modernisation administrative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 1991, page 4757